



UN REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE POURQUOI ?

- ▶ Améliorer la scolarité des enfants en milieu rural
- ▶ Maintenir les écoles dans nos communes
- ▶ Offrir une qualité d'équipement de la maternelle à l'élémentaire
- ▶ Réduire le nombre de niveaux par classe
- ▶ Apporter un service de proximité essentiel aux familles

Le RPI LA RÉORTHE / SAINT JUIRE a été créé en 1996.

Les deux communes ont su investir, moderniser, adapter les bâtiments et les équipements pour satisfaire les besoins pédagogiques et accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Un Projet d'école commun et des Conseils d'écoles regroupés assurent la cohérence entre les 2 sites et permettent de veiller à la continuité du parcours scolaire de chaque enfant.

→ Une **NAVETTE GRATUITE** permet le transport des élèves d'un site à l'autre, matin et soir.



École MATERNELLE *Les Minots*

10 rue de Bizet | 02 51 28 80 68

à ST JUIRE-CHAMPGILLON



DES
ÉQUIPEMENTS
RÉCENTS

UN TRAVAIL
D'ÉQUIPE
SUR LE RPI

Une
cohérence
éducative :
méthodes,
outils...

Des
espaces
adaptés

DES OUTILS
NUMÉRIQUES
POUR CHAQUE
CLASSE

TABLETTES,
VIDÉOPROJECTEURS,
INTERACTIFS,
ORDINATEURS
PORTABLES

DES
ATELIERS
INTER-
CLASSES

Des
Temps Forts
communs

Des
partenariats
avec la CC
Sud Vendée
Littoral

Des projets
différents chaque
année (avec des
sorties) : arts, médias,
sports, culture...

École ÉLÉMENTAIRE *Les Deux Lays*

21 rue du Stade | 02 51 27 81 54

à LA RÉORTHE



2 RESTAURANTS scolaires



Chaque école dispose d'un restaurant scolaire appelé "CANTINE SATELLITE" avec des équipements respectant les normes sanitaires. Les repas, confectionnés par le personnel de la CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE, sont livrés quotidiennement en liaison chaude.

LA CUISINE CENTRALE, C'EST :

- ▶ Des menus à 5 composantes (entrée, plat et légumes, produit laitier et dessert) adaptés aux besoins nutritionnels des enfants
- ▶ Le respect de l'équilibre alimentaire (Décret du 30/09/2011) : fréquence de présentation des plats et leur composition, taille des portions adaptée aux enfants
- ▶ Dans la limite de la réglementation, l'achat local des matières premières et le circuit court auprès de fournisseurs agréés : les produits utilisés sont issus pour 8% de la filière Bio, 6% de la filière locale et à 52 % auprès de fournisseurs Vendéens
- ▶ La lutte contre le gaspillage alimentaire :
 - ✓ L'ajustement des quantités au plus juste de la réalité
 - ✓ Le co-développement d'une stratégie de lutte contre le gaspillage avec un groupe de personnes engagées
 - ✓ La mise en place d'actions : interventions en milieu scolaire, éducation et sensibilisation au goût, animations pédagogiques, découverte des produits...



L'ACCUEIL périscolaire

02 51 27 27 58 | periscolaire@lareorthe.fr

«LA RÉCRÉORTHAISE»



L'Accueil périscolaire (aussi appelé Accueil Collectif de Mineurs - ACM) est situé à La Réorthe. Il permet d'accueillir, régulièrement ou occasionnellement, les enfants scolarisés dans les écoles du RPI et à l'école Jeanne d'Arc.

Ce lieu ouvert, matin et soir, privilégie le rythme de l'enfant.

ENTRE DÉTENTE ET APPRENTISSAGE !

- ▶ L'Accueil périscolaire favorise la continuité éducative : développement, découverte, détente, apprentissage de la vie en société...
- ▶ Tout est mis en œuvre pour l'épanouissement des enfants : aménagement des locaux et matériel adapté pour créer, jouer, s'exprimer, apprendre...
- ▶ 4 animatrices (dont 3 diplômées) et une directrice-animatrice encadrent les enfants.
- ▶ L'équipe d'animation s'appuie sur les saisons et les fêtes du calendrier pour proposer régulièrement des bricolages à thèmes.

PRENDRE LE BUS SCOLAIRE ?

Un jeu d'enfant !



ÉCOLE LES DEUX LAYS
21 rue du Stade
02 51 27 81 54



C'est **GRATUIT** !
C'est **PRATIQUE** !
C'est **SÉCURISANT** !

L'agent communal accompagnateur
dans le bus connaît vos enfants



ÉCOLE LES MINOTS
10 rue de Bizet
02 51 28 80 68



HORAIRES DE LA NAVETTE

MATIN

8h30 Départ de la Réorthe
8h37 Arrivée à St Juire
8h45 Retour à La Réorthe

SOIR

16h20 Départ de la Réorthe
16h30 Arrivée à St Juire
16h40 Retour à La Réorthe

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

MAIRIE DE
ST JUIRE-CHAMPGILLON
3 Place de la Mairie
02 51 27 82 04
mairie-st-juire-champgillon@orange.fr

MAIRIE DE LA RÉORTHE
18 Rue du Lay
85210 LA RÉORTHE
02 51 27 81 52
mairie@lareorthe.fr
www.lareorthe.fr